

« INCLUSION PAR LE SPORT » EN RÉGION CENTRE

Le sport, malgré la précarité

En partenariat avec la Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS) Centre-Val-de-Loire, l'Ufolep anime dans les six départements de la région des ateliers sportifs pour des personnes en difficulté sociale.

Ils et elles ont fui leur pays, sont en situation d'isolement ou d'exclusion, subissent des violences à leur domicile ou se trouvent aux prises avec des addictions. Ces personnes ne sont pas à la rue mais hébergées en centre d'accueil des demandeurs d'asile, de réinsertion sociale, en accueil de jour et autres établissements sociaux chapeautés par la Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS) Centre-Val-de-Loire. Autant d'hommes et de femmes aux profils très différents qui se voient proposer une pratique sportive régulière encadrée par l'Ufolep.

« Au-delà de l'urgence de leur trouver un toit, nous avons le souci de favoriser leur bien-être physique et mental » explique Yassine Bakhallou, conseiller en animation sportive à la DRJSCS. L'an passé, cette action expérimentale a concerné plus de 600 personnes dans une cinquantaine d'établissements répartis dans les six départements de la région : Cher, Eure-et-Loir, Indre, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher et Loiret. Reconduit à la rentrée, ce Dispositif d'in-

clusion par le sport (Dips) sera progressivement élargi. D'une durée de une à deux heures, les séances sont hebdomadaires et l'éducateur Ufolep accompagné du travailleur social attaché à ces personnes dont il connaît les fragilités. « La confiance s'est très rapidement installée entre l'éducateur sportif et les résidents, qui après quelques séances se sont même enhardis à proposer eux-mêmes des activités », témoigne Aline Venant, du centre d'accueil des demandeurs d'asile (Cada) de Romorantin (Loir-et-Cher), qui de son côté passe un coup de téléphone aux résidents volontaires la veille de l'animation sportive « afin de leur rappeler le rendez-vous et de les remotiver si besoin ».

PRATIQUE PARTAGÉE

Mais cela n'est pas toujours nécessaire, en particulier pour les demandeurs d'asile, très demandeurs d'une activité qui leur permet de s'entretenir physiquement et de rompre leur isolement. « Quand je fais du sport, je souffre

COMITÉS UFOLEP : CRÉATIONS D'EMPLOIS ET DYNAMIQUES DÉPARTEMENTALES

Le dispositif éterné en région Centre a permis de développer l'emploi et le champ « sport et société ».

Tous les comités Ufolep de la région n'étaient en mesure de proposer d'emblée les animations sportives prévues par le Dispositif d'inclusion par le sport.

Grâce aux financements conjoints du dispositif Cap Asso (Conseil régional) et du Centre national de développement du sport (CNDS, qui dépend de l'État), quatre postes, financés à 80% sur quatre ans, ont été créés à la rentrée 2014 : trois d'éducateurs départementaux (Cher, Eure-et-Loir, Indre-et-Loire) et un de coordinatrice régionale.

Dans le Cher, le dispositif a également permis d'enclencher toute une dynamique autour du développement du champ « sport et société », sur lequel le comité était jusqu'alors absent. Parallèlement au Dips, et fort des orientations données par une équipe d'élus renouvelée, le délégué départe-



mental et l'éducateur se sont investis sur d'autres projets, comme les séjours « Fun Creps » durant lesquels des jeunes rencontrent un sportif de haut niveau mais pratiquent aussi des activités sportives variées et sont sensibilisés à des thématiques « citoyennes » (handisport, santé, nutrition, mixité...).

Désormais, le comité anime également des séances d'activités physiques pour des personnes en recherche d'emploi en formation à l'Ifrep (Institut de formation et recherche éducation permanente), pour des adolescents suivis par la PJJ (Protection judiciaire de la jeunesse) et pour des détenus de la Maison d'arrêt de Bourges (1). Enfin, l'Ufolep du Cher est en contact avec l'Épide d'Osmoy, dédié à insertion des jeunes les plus éloignés de l'emploi, afin d'y encadrer des activités innovantes. ● PH.B.

(1) Des interventions qui, comme pour les établissements touchés via le Dips, ont donné lieu à l'affiliation de ces structures à l'Ufolep via la formule C3S réservée aux associations à objet non sportif.



un peu mais après je suis contente, je me sens mieux confie Viviane, 27 ans, originaire du Tchad, hébergée au Cada de Blois. Et puis cela me permet de faire des connaissances : maintenant, il m'arrive de croiser en ville des gens que je connais. Et si au début je vouvoyais les autres, aujourd'hui on se dit "tu" et on discute sur nos vies. »

«Durant l'année, le nombre de participants et leur implication n'a fait que croître, toutes structures confondues» confirme Sébastien Nourry, éducateur sportif à l'Ufolep Loir-et-Cher. Les plus « anciens » se chargent en effet eux-mêmes de la promotion de l'activité auprès des nouveaux arrivants ! « Outre les bienfaits physiologique de l'activité, nous travaillons sur l'estime de soi et le relationnel, tout particulièrement à Blois où nous accueillons conjointement les publics de trois structures différentes. Cette hétérogénéité complique parfois un peu la mise en place des ateliers, mais au final chacun y trouve son compte. Sans le sport, ces personnes ne se seraient jamais croisées, et côtoyer des partenaires de jeu confrontés à d'autres types de problèmes permet parfois de relativiser sa propre situation » observe l'éducateur.

PLEIN AIR, SPORTS COLLECTIFS ET INNOVANTS

Cette diversité des publics, son homologue Benoit Colliot y est également confronté dans le Cher, où à ce jour cinq structures sont parties prenantes du projet. « Les demandeurs d'asile sont principalement des hommes de 18 à 35 ans tandis que le public de l'accueil de jour (hébergement d'urgence) est mixte et légèrement plus âgé. La "pension de famille", ce sont généralement des hommes de 45 à 65 ans, et le "relai" des mères avec enfants. Enfin,

l'ACSC, une structure du Secours catholique, accueille des femmes victimes de violences conjugales » précise l'éducateur sportif. Les trois créneaux hebdomadaires proposés réunissent en moyenne dix à douze personnes : activités de plein air le mardi matin, sports collectifs et renforcement musculaire le mardi soir, sports innovants et jeux de raquette le vendredi matin...

« Pratiquer du sport me fait un bien fou : je m'évade, je décomprime, je me défoule. Me sentir bien dans mon corps me motive aussi pour avancer dans ma vie » confie Nathalie Rougy, résidente du Groupe d'entraide mutuelle (Gem Amila) de Blois. Or l'une des finalités du projet est justement d'aider ces personnes en situation précaire, souvent fragilisées psychologiquement, à retrouver confiance en elles, à se prendre en main.

Aussi, afin d'en mesurer les effets attendus, la DRJSCS et l'Ufolep ont conçu un « livret de suivi » qui renseigne sur l'investissement de chaque participant, son autonomie et son hygiène de vie, avec une part d'auto-évaluation. S'y ajoutent une évaluation des séances par les animateurs sportifs et une enquête de satisfaction auprès des établissements. Les retours sont généralement excellents, et la rentrée 2015 verra l'élargissement du projet à d'autres établissements sociaux, tandis que d'autres fédérations sportives pourraient aussi le rejoindre. En attendant peut-être, l'an prochain, l'ouverture du projet à de nouveaux publics, comme les personnes en situation de handicap ou les habitants des quartiers prioritaires et des communes situées en zone de revitalisation rurale. ●

LAËTITIA BONNEVILLE,
COORDINATRICE DU PROJET POUR L'UFOLEP

Lors des séances en gymnase, les pratiques innovantes permettent de mélanger plus facilement les publics.

« Favoriser le bien-être des personnes »

Pour le sociologue François Le Yondre*, le dispositif expérimenté en région Centre illustre une nouvelle façon d'envisager la pratique sportive des personnes en situation de précarité.

François Le Yondre, invité du colloque organisé le 16 juin à Orléans pour fêter la première année du Dispositif d'inclusion par le sport (Dips), vous êtes intervenu sur la pratique des « personnes vulnérables » : qui sont-elles ?

Ce terme de « personnes vulnérables » est avant tout une facilité langagière qui permet de réunir sous un même vocable des publics très différents. Par exemple, j'ai moi-même beaucoup travaillé auprès de chômeurs de longue durée, tandis que le dispositif développé en région Centre s'adresse à la fois à des demandeurs d'asile, des femmes battues et des personnes en situation de handicap mental. Il s'agit néanmoins de personnes qui éprouvent toutes, à un moment de leur vie, le besoin de se ressaisir ou d'être accompagnées pour se reconstruire. C'est d'ailleurs l'un des objectifs affichés de l'offre de pratique sportive qui leur est destinée : les aider à retrouver un équilibre ou un mode de vie plus sain.

Quel regard portez-vous plus précisément sur ce dispositif innovant ?

Je ne me suis pas penché sur ce public ni sur ce dispositif en particulier, même si j'ai contribué à la formation de travailleurs sociaux impliqués dans celui-ci. J'observe toutefois qu'il s'inscrit dans une démarche nationale, engagée par le ministère des Sports, qui marque une inflexion des objectifs généralement assignés à ce type d'interventions. Auparavant primait le souci de « transformer » l'individu, afin qu'il s'intègre au corps social. Évidemment, il était louable de vouloir utiliser le sport pour cette vocation sociale – comme cela fut aussi le cas



auprès des jeunes des quartiers ou en difficulté. Mais cela se faisait souvent sans avoir suffisamment réfléchi sur ce qui, dans le sport, permet de socialiser, d'éduquer, d'insérer ou de développer des compétences professionnelles. Désormais, le but est davantage de favoriser l'épanouissement et le bien-être des personnes. C'est moins ambitieux, mais plus réaliste. On considère le sport comme un élément de la culture commune auquel chacun doit avoir accès, mais sans le parer de toutes les vertus ni sans y voir la solution à tous les problèmes : c'est en tout cas l'approche qui semblait faire consensus lors du colloque. Si la pratique sportive permet à la personne de se sentir mieux dans sa peau et d'en rencontrer d'autres, de tisser du lien social, le principal objectif est déjà atteint.

Cette approche est-elle partagée par tous les acteurs sportifs ? Dans le passé, la prise d'une licence dans un club était généralement présentée comme gage de réussite d'un processus de sociabilisation...

L'une des tables rondes du colloque s'intéressait justement à la place que le monde du sport accorde – ou non – à ces publics. Cette table ronde a mis en évidence deux éléments : d'une part, orienter les bénéficiaires du dispositif vers une pratique régulière en club n'apparaît pas comme une priorité ; d'autre part, l'offre sportive ne répond pas aux attentes d'un public qui n'est pas attiré par l'idée de compétition, de dépassement de soi, ni même de progression technique. Or cette approche demeure celle de la plupart des clubs, au détriment de celle qui considère le loisir et le bien-être comme une fin en soi. Même le président du Comité régional olympique et sportif (Cros) a fini par convenir que ce serait bien que les associations sportives puissent aussi répondre à ces aspirations-là : faire du sport pour s'amuser, sans ce rapport compétitif qui peut être anxiogène pour ces publics en difficulté, et les éloigner des bienfaits d'une pratique régulière, tant sur le plan physique que psychologique. ●

RECUEILLI PAR PHILIPPE BRENOT

*François Le Yondre est maître de conférences à l'université Rennes 2.

« UN MODE DE VIE NORMAL »

Conseiller en animation sportive à la DRJSCS Centre-Val-de-Loire, Yassire Bakhallou (yassire.BAKHALLOU@sante.gouv.fr) revient sur la genèse du Dispositif d'insertion par le sport.

« L'inclusion sociale se définit comme un processus "permettant aux personnes en danger de pauvreté et d'exclusion sociale de bénéficier des possibilités et des ressources nécessaires pour participer à la vie économique et sociale, en jouissant d'un mode de vie considéré comme normal dans la société dans laquelle ils vivent." À la DRJSCS Centre-Val-de-Loire, nous avons souhaité favoriser cette inclusion sociale au moyen du sport, avec un dispositif innovant construit en collaboration avec l'Ufolep : le "Dips", qui a suscité un réel engouement. La mixité des publics, venus d'établissements différents, est également une réussite, tout comme le tandem éducateur sportif-travailleur social. » ●